



Exacerbation des inégalités

Répercussions de la pandémie sur les emplois et les revenus

**Environics
Institute**
For Survey Research



 Centre des
Compétences futures



**TED
ROGERS
SCHOOL
OF MANAGEMENT**

DiVERSITY
INSTITUTE



Canada 

L'Environics Institute pour la recherche par sondage mène des recherches sociales et d'opinion publique pertinentes et originales liées à des questions touchant les politiques publiques et le changement social. C'est au moyen de tels travaux de recherche que les organisations et les gens peuvent mieux comprendre le Canada d'aujourd'hui, la façon dont il évolue et son avenir possible.

Le Centre des Compétences futures est un centre de recherche et de collaboration avant-gardiste qui se voue à préparer les Canadiennes et les Canadiens pour qu'ils aient du succès en emploi et qu'ils satisfassent aux besoins émergents en talents des employeurs. En qualité de communauté pancanadienne, le CCF réunit des experts et des organismes de différents secteurs afin de déterminer, d'évaluer et d'échanger de façon rigoureuse des approches novatrices au développement des compétences nécessaires pour favoriser la prospérité et l'inclusion. Le CCF participe directement à l'innovation grâce à des investissements dans des projets pilotes et de la recherche universitaire sur l'avenir du travail et les compétences au Canada. Le Centre des Compétences futures – Future Skills Centre est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compétences futures.

Le Diversity Institute mène et coordonne des recherches multidisciplinaires et multipartites pour répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes de tous les horizons, à la nature changeante des aptitudes et des compétences, et aux politiques, mécanismes et outils qui favorisent l'inclusion et la réussite économiques. Notre approche axée sur l'action et fondée sur des données probantes fait progresser la connaissance des obstacles complexes auxquels font face les groupes sous-représentés ainsi que des pratiques exemplaires pour induire des changements et produire des résultats concrets. Le Diversity Institute dirige des recherches pour le Centre des Compétences futures.

Le rapport Exacerbation des inégalités : répercussions de la pandémie sur les emplois et les revenus est financé par le Centre des Compétences futures du gouvernement du Canada.

Table des matières

RÉSUMÉ	1
INTRODUCTION	3
IMPACT GÉNÉRAL DE LA PANDÉMIE DE COVID-19	5
IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE TRAVAIL	6
IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES REVENUS	15
MESURES DE SOUTIEN D'URGENCE	21
IMPACT DES MESURES DE SOUTIEN D'URGENCE	24
SOUTIEN DE LA PART DES EMPLOYEURS	26

Résumé

La deuxième phase du Sondage sur l'emploi et les compétences s'est déroulée à la fin de 2020, alors que la deuxième vague de la pandémie prenait de l'ampleur au Canada et que le nombre de nouveaux cas de COVID-19 augmentait de façon constante. On y examine les effets de la pandémie sur les Canadiens et les Canadiennes, ainsi que la manière dont la population s'adapte aux perturbations qui en découlent. L'accent est mis sur les répercussions générales de la crise sanitaire, de même que sur les expériences particulières vécues par les travailleurs, notamment en ce qui a trait à la perte d'emploi, de revenus ou d'heures de travail. On se penche également sur les groupes les plus susceptibles de recevoir des prestations d'urgence du gouvernement et sur l'impact de ces mesures d'aide.

Impact général de la pandémie de COVID-19

Alors que progressait la deuxième vague, un nombre croissant de Canadiens et de Canadiennes ont affirmé que la COVID-19 perturbait leur vie quotidienne. Le pourcentage de personnes ayant déclaré être très affectées par la pandémie a augmenté entre août et décembre parmi tous les groupes d'âge, mais plus particulièrement chez les jeunes.

Impact de la COVID-19 sur le travail

Parmi la population active, près d'une personne sur quatre a mentionné avoir subi une réduction de son temps de travail hebdomadaire en raison de la pandémie, et près d'une sur cinq a perdu son emploi (chômage temporaire ou permanent). Toutefois, elles ont été pratiquement toutes aussi nombreuses à travailler davantage d'heures par semaine. Ces données donnent à penser que

la pandémie a eu un effet polarisant, certains travailleurs ayant été contraints de travailler moins, alors que d'autres étaient appelés à travailler davantage.

Par ailleurs, la perte d'heures de travail et le chômage dus à la pandémie de COVID-19 ont touché certains groupes de travailleurs plus que d'autres. Les jeunes travailleurs, les travailleurs à faible revenu, les personnes ayant un emploi précaire, les nouveaux immigrants, les personnes racisées et les travailleurs autochtones ont tous été plus gravement affectés. Une personne sur quatre âgée de 18 à 24 ans a perdu son emploi, alors que une sur deux dans le même groupe d'âge s'est retrouvée au chômage ou a subi une diminution de ses heures de travail (ou les deux). Les travailleurs s'étant identifiés comme autochtones sont deux fois et demie plus susceptibles que les travailleurs non autochtones de perdre leur emploi et de ne pas réussir à en trouver un autre.

Impact de la COVID-19 sur les revenus

Bien que certains travailleurs aient pu éviter d'être mis à pied, plusieurs ont vu leurs revenus baisser du fait de la pandémie. Le sondage a en effet révélé que les revenus d'un peu plus d'un travailleur canadien sur trois ont diminué par suite de la crise sanitaire, alors qu'un peu plus d'un travailleur sur dix a indiqué avoir gagné davantage. La possibilité d'une perte de gains causée par la pandémie s'amointrit à mesure qu'augmentent les revenus du ménage, ce qui laisse entendre que la crise a davantage de répercussions négatives sur les travailleurs à faible revenu et, ce faisant, creuse un peu plus l'écart des revenus au Canada.

Les travailleurs indépendants ou à temps partiel, ceux qui occupent un emploi dans le domaine

de la vente ou des services, les personnes de moins de 35 ans, les nouveaux immigrants et les Autochtones font également partie des groupes plus susceptibles que la moyenne de subir une perte de revenus.

Mesures de soutien d'urgence

Pour pallier le manque de revenu entraîné par la pandémie, le gouvernement a lancé un train de mesures d'urgence, notamment la Prestation canadienne d'urgence (PCU) et la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE). Une personne sondée sur quatre a déclaré avoir reçu la PCU ou la PCUE, alors que cette proportion grimpe à plus de trois sur cinq pour les personnes ayant perdu leur emploi du fait de la pandémie. Les jeunes Canadiens et Canadiennes sont les plus nombreux à avoir reçu la PCU ou la PCUE. La plupart des travailleurs ayant obtenu du soutien dans le cadre de l'un ou l'autre de ces programmes – soit quatre personnes sur cinq – ont affirmé que ces prestations les avaient aidés. Les bénéficiaires de la PCU sont les plus susceptibles, et de loin, de considérer ces mesures d'urgence comme ayant été utiles.

Soutien de la part des employeurs

Deux employés sur trois sont d'avis que leur employeur les a soutenus pendant qu'ils s'adaptent à leur nouvelle situation professionnelle imposée par la pandémie de COVID-19. Fait à souligner, les personnes qui ont été appelées à travailler à domicile au moins quelques jours par semaine, de même que les employés ayant de jeunes enfants, ont été plus nombreuses à affirmer que leur employeur les avait soutenus.

La plupart des employés n'ont rien mentionné de particulier lorsqu'on leur a demandé si leur employeur aurait pu prendre des mesures supplémentaires pour faciliter leur adaptation à la nouvelle réalité du travail engendrée par la pandémie de COVID-19. Les mesures évoquées par un certain nombre de personnes couvrent un large éventail d'actions, dont aucune n'a recueilli plus de 5 % de consensus. Par exemple, celles consistant à suivre plus adéquatement les protocoles de sécurité (entre autres, port du masque, distanciation sociale et meilleur accès à de l'ÉPI); à mieux communiquer ou à communiquer davantage les renseignements ou les orientations sur les plans à court et à moyen terme; à permettre aux employés de travailler à domicile pour qu'ils n'aient pas à réintégrer leur bureau avant la fin complète de la pandémie; à augmenter la rémunération ou à octroyer des congés de maladie payés.

Introduction

Le Sondage sur l'emploi et les compétences avait été conçu pour examiner l'expérience des Canadiens et des Canadiennes quant à la nature changeante du travail, attribuable notamment à l'adaptation aux nouvelles technologies, à une insécurité de travail grandissante et à l'évolution des exigences en matière de compétences. À la suite de l'écllosion de la pandémie de COVID-19, le sondage a été élargi afin d'y inclure les effets de la crise sanitaire sur la vie de la population canadienne, particulièrement au chapitre de l'emploi. Le sondage explore donc également l'impact de la pandémie sur différents types de travailleurs, notamment ce qui touche leurs heures et leur lieu de travail, leurs revenus et leur capacité de conciliation travail-responsabilités familiales.

La première phase du sondage a été réalisée entre la fin de février et le début d'avril 2020; un rapport préliminaire a été publié en mai, suivi d'un rapport final en septembre. Le présent rapport est le deuxième d'une série de rapports rédigés à la suite de la deuxième phase du sondage, laquelle a été effectuée entre le 24 novembre et le 22 décembre 2020 auprès d'un vaste échantillon de 5 351 Canadiens et Canadiennes de 18 ans et plus dans l'ensemble des provinces et des territoires.

Cette phase du Sondage sur l'emploi et les compétences a été conduite alors que la deuxième vague de la pandémie prenait de l'ampleur et que le nombre de nouveaux cas de COVID-19 augmentait de façon constante. La propagation de la maladie a permis de réaliser que les mesures qui avaient été prises sur une base soudaine en mars concernant le travail et les écoles allaient devoir se prolonger pendant encore plusieurs mois. De nombreux employés affectés par les fermetures n'ont pas pu trouver un nouvel emploi, alors que d'autres, après plus de six mois, ont continué à travailler soit à domicile, soit sur un lieu de travail

réorganisé en se conformant aux consignes de distanciation physique ainsi qu'à d'autres protocoles établis par la santé publique. Les étudiants ont entamé une nouvelle année scolaire, à distance ou en présentiel, tout en respectant les règles fluctuantes sur le dépistage et l'isolement en rapport avec une exposition potentielle à la COVID-19. Les plans de réouverture des lieux de travail ou des écoles ont été brusquement entravés dans certaines régions du pays, alors que les gouvernements locaux imposaient de nouvelles restrictions pour freiner la propagation du virus. Vers la fin de cette période, cependant, l'annonce de la production d'un vaccin qui deviendrait disponible au Canada au début de la nouvelle année a ravivé tous les espoirs.

Dans ce contexte, le Sondage sur l'emploi et les compétences a cherché à mieux saisir la manière dont les travailleurs canadiens de tous les secteurs ont été touchés par les bouleversements dus à la pandémie, et ce qu'ils ont fait pour s'en sortir. Les résultats de cette phase du sondage seront présentés dans une série de rapports, dont celui-ci, qui donne un éclairage sur l'emploi et les revenus. Le présent rapport examine les répercussions générales de la pandémie ainsi que les expériences particulières vécues par les travailleurs, notamment en ce qui a trait à la perte d'emploi, de revenus ou d'heures de travail. Il permet également de mettre en lumière les groupes les plus susceptibles de recevoir des prestations d'urgence du gouvernement et de cerner les éventuels bénéfices représentés. Le rapport révèle que de nombreux travailleurs au Canada ont été affectés par la pandémie, que ce soit pour avoir perdu leur emploi, des revenus ou encore des heures de travail, mais que ces effets se sont davantage fait sentir parmi certains groupes de la population, notamment les jeunes travailleurs, les travailleurs à faible revenu, les personnes ayant

un emploi précaire, les nouveaux immigrants, les personnes racisées, les travailleurs autochtones et les personnes atteintes d'un handicap. Il s'en est suivi une exacerbation des inégalités déjà présentes au sein de la société canadienne.

À propos du Sondage sur l'emploi et les compétences

Le Sondage sur l'emploi et les compétences a été mené par l'Environics Institute for Survey Research, en partenariat avec le Centre des Compétences futures et le Diversity Institute de l'Université Ryerson. Au cours de la deuxième phase du sondage, 5 351 personnes âgées de 18 ans et plus dans l'ensemble des provinces et des territoires ont répondu aux questions en ligne (provinces) ou au téléphone (territoires) entre le 24 novembre et le 22 décembre 2020. On y a ajouté un suréchantillonnage de personnes vivant dans des provinces plus petites et dans les territoires, ainsi que de personnes s'étant identifiées comme autochtones, en vue de fournir un portrait plus représentatif des expériences partout au pays. Sauf indications contraires, les résultats sont pondérés en fonction de l'âge, du genre, de la région, du niveau de scolarité et de l'identité autochtone afin de garantir qu'ils sont représentatifs de la population canadienne.

Parallèlement à la deuxième phase du sondage, un sondage connexe a été réalisé auprès de 260 adultes vivant dans le nord-ouest de Toronto (au nord de l'avenue Eglinton et à l'ouest de la rue Bathurst), où le nombre de cas de COVID-19 par habitant s'est révélé nettement supérieur. Ce sondage connexe a été mené en même temps que le sondage principal, soit en ligne (après un

contact initial par cellulaire), soit au téléphone, pour un total groupé de 5 611 répondants. Les résultats de ce sondage connexe, lorsque leur pertinence s'y prêtait, n'ont pas été combinés aux résultats du sondage principal, mais ont plutôt fait l'objet d'un rapport distinct.

Des tableaux de données détaillées sont présentés séparément. Ils contiennent les résultats des questions du sondage couvertes dans ce rapport en fonction de critères démographiques et d'autres caractéristiques pertinentes (voir à cet effet la page du projet du sondage sur www.environicsinstitute.org). À moins d'autres indications, tous les résultats sont présentés en pourcentages.

Remerciements

Cette recherche a été rendue possible grâce au travail assidu et à la collaboration de nombreuses personnes, dont Noel Baldwin, Pedro Barata et Tricia Williams, du Centre des Compétences futures, ainsi que Wendy Cukier, Alexandra Macdonald, Karen McCallum et Michael Urban, du Diversity Institute de l'Université Ryerson. Les partenaires de l'étude tiennent également à reconnaître la contribution des personnes suivantes : Keith Neuman, de l'Environics Institute for Survey Research, qui a participé à l'élaboration et à l'analyse des questions; John Otoo, de l'Environics Research Group, qui s'est occupé de la collecte de données; Steve Otto et Cathy McKim, qui ont travaillé à la conception et à la production de ce rapport. Enfin, nous exprimons notre plus sincère gratitude aux milliers de Canadiens et de Canadiennes de tous les secteurs qui ont pris le temps de répondre au sondage.

Impact général de la pandémie de COVID-19

Au moment où s'est déroulée la deuxième phase du Sondage sur l'emploi et les compétences, trois personnes sur quatre ont déclaré que leur vie quotidienne avait été affectée dans une certaine ou une large mesure par la pandémie de COVID-19. Le pourcentage des répondants ayant affirmé être très affectés par la pandémie a augmenté entre août et décembre parmi tous les groupes d'âge, mais plus particulièrement chez les jeunes Canadiens et Canadiennes.

Dans le cadre d'un sondage séparé, mené à la fin de l'été 2020 et avant la recrudescence des cas de COVID-19 associée à la deuxième vague de la pandémie, 70 % des répondants avaient indiqué que leur vie quotidienne avait été affectée dans une certaine ou une large mesure par la pandémie de COVID-19¹. La deuxième phase du Sondage sur l'emploi et les compétences réalisée à la fin de 2020, alors que les cas de COVID-19 étaient à la hausse, a révélé que ce pourcentage avait légèrement augmenté pour atteindre 74 %. La proportion de personnes ayant déclaré avoir été très affectées par la pandémie de COVID-19 est passée de 22 % en août 2020 à 27 % en décembre. Cette proportion s'est légèrement accentuée partout au Canada, sauf à Terre-Neuve-et-Labrador, où elle a plutôt diminué.

Le pourcentage des personnes ayant déclaré être très affectées par la pandémie de COVID-19 s'est accru entre août et décembre parmi tous les groupes d'âge, mais plus particulièrement chez les jeunes Canadiens et Canadiennes. Parmi la tranche des 18 à 34 ans, la proportion est passée de 23 % à 32 %. Cette augmentation est la plus forte chez les jeunes femmes (passant de 22 % à 36 %), par rapport aux jeunes hommes (de 25 % à 29 %).

Impact de la pandémie de COVID-19 sur la vie quotidienne

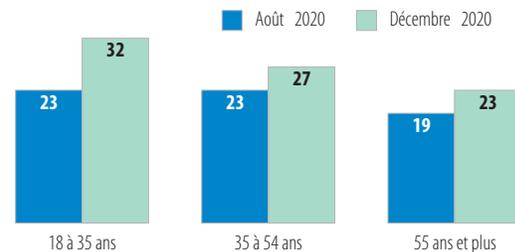


Q.24a

Cette question porte sur votre expérience de la pandémie de COVID-19. De manière générale, dans quelle mesure votre vie quotidienne a-t-elle été affectée par la pandémie de COVID-19?

Impact de la pandémie de COVID-19 sur la vie quotidienne

Très affectée, par âge



Q.24a

Cette question porte sur votre expérience de la pandémie de COVID-19. De manière générale, dans quelle mesure votre vie quotidienne a-t-elle été affectée par la pandémie de COVID-19?

La proportion des personnes ayant affirmé que la pandémie de COVID-19 les avait touchées dans *une certaine ou une large mesure* ne varie pas de manière importante au sein d'autres groupes de la population; toutefois, certains groupes sont plus portés à indiquer qu'ils ont été touchés *dans une large mesure*. Ces groupes comprennent les nouveaux immigrants (36 %), les Autochtones (36 %), les personnes racisées (32 %), les personnes ayant de jeunes enfants à la maison (32 %) et celles qui sont atteintes d'un handicap (32 %).

¹ Environics Institute for Survey Research, *A Better Canada: Values & Priorities after COVID-19* (Toronto : Environics Institute for Survey Research, 2020); <https://www.environicsinstitute.org/projects/project-details/a-better-canada-values-priorities-after-covid-19>.

Impact de la COVID-19 sur le travail

Près d'une personne sur quatre au sein de la population active a indiqué avoir subi une réduction de ses heures de travail hebdomadaires à cause de la pandémie, et près d'une sur cinq a perdu son emploi. La situation de l'emploi parmi les jeunes travailleurs, les travailleurs à faible revenu, les personnes ayant un emploi précaire, les nouveaux immigrants, les personnes racisées, les travailleurs autochtones et les personnes atteintes d'un handicap a été particulièrement difficile à cet égard.

En ce qui concerne l'emploi, la majeure partie de la population active au Canada a été affectée, d'une manière ou d'une autre, par la pandémie.

- Le cas le plus courant est la diminution des heures de travail par semaine. Près d'une personne active sur quatre (23 %) au Canada a vécu une telle situation en raison de la pandémie.
- Il est à noter néanmoins que le deuxième cas le plus courant, qui touche 16 % des personnes sondées, est une *augmentation* des heures de travail hebdomadaires. Il semble donc, à la lumière de ces données, que la pandémie a eu un effet polarisant, certains travailleurs ayant perdu des heures de travail, tandis que d'autres ont été appelés à travailler davantage.

- Le sondage a révélé que 13 % des travailleurs canadiens avaient perdu leur emploi du fait de la pandémie et qu'ils étaient toujours au chômage au moment où ils ont été sondés, alors que 6 % ont connu une période de chômage, mais ont retrouvé un emploi². Comme ces deux groupes se chevauchent en quelque sorte, la proportion totale des personnes ayant perdu leur emploi (qu'elles en aient trouvé un nouveau ou non au moment du sondage) s'élève à 18 %³.
- Au sein de la population active, 7 % des répondants ont déclaré avoir conservé leur emploi, mais en étant réaffectés à un poste différent de celui qu'ils occupaient avant la pandémie.
- La crise sanitaire a forcé 5 % des personnes sondées à accepter un autre emploi, en plus de leur emploi principal, afin de couvrir leurs besoins matériels.
- Cependant, 46 % des travailleurs ont déclaré ne pas avoir connu ces situations causées par la pandémie (c.-à-d. qu'ils n'ont pas été au chômage, leurs heures de travail n'ont pas été réduites ni augmentées, ils n'ont pas eu à occuper un autre poste ni à chercher un deuxième emploi).

² Ce pourcentage n'englobe pas les personnes qui avaient perdu leur emploi en raison de la crise sanitaire et qui avaient quitté le marché du travail par la suite (par exemple, celles qui avaient cessé de chercher un nouvel emploi) au moment du sondage. Les résultats des phases 1 et 2 du Sondage sur l'emploi et les compétences réalisées entre mars et décembre 2020 démontrent que la proportion de la population âgée de 25 à 54 ans qui avait un emploi ou qui était en recherche d'emploi (la population active) a baissé de 90 % à 88 % pour les hommes et de 78 % à 77 % pour les femmes. Ces pourcentages se rapprochent des statistiques officielles du marché du travail compilées par Statistique Canada, qui ne dénotent aucune baisse significative de la taille de la population active, les deux genres confondus, entre mars et décembre, à l'intérieur de cette tranche d'âge (se reporter à cet effet au tableau 14-10-0287-01 de Statistique Canada).

³ À titre de comparaison, Statistique Canada indique qu'au plus fort de la pandémie, l'emploi au Canada a connu une baisse de 16,5 % (se reporter au tableau 14-10-0287-01 de Statistique Canada). Fait à souligner, la méthode et l'échantillonnage de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada et ceux du Sondage sur l'emploi et les compétences diffèrent en de nombreux points, notamment en ce qui a trait à l'âge des répondants et aux questions posées.

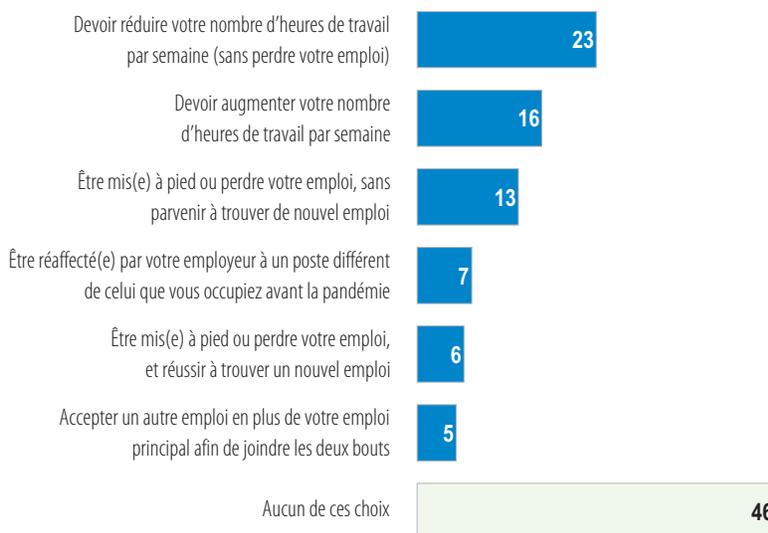
Il est par ailleurs possible de combiner les mentions de chômage (temporaire ou permanent) et d'heures réduites pour obtenir le pourcentage des personnes ayant connu au moins l'une de ces situations pendant la pandémie. Ainsi, 36 % des travailleurs canadiens ont perdu leur emploi sans parvenir à en trouver un autre, ont perdu leur emploi et en ont trouvé un nouveau, ont dû composer avec une diminution de leurs heures de travail hebdomadaires ou ont dû faire face à une combinaison de ces situations.

Des écarts prévalent dans l'ensemble du pays quant aux expériences vécues, conséquences probables des répercussions de la pandémie qui varient selon les régions, ainsi que des types de mesures entreprises pour les contrer. En effet, la proportion des personnes ayant perdu leur emploi au cours de la crise sanitaire et n'ayant pas pu trouver un nouvel emploi pendant la période de

référence du sondage est légèrement plus élevée dans les Maritimes (17 %) et les Prairies (17 %) qu'en Ontario (12 %), au Québec (12 %) et dans le Nord (9 %)⁴. La proportion des répondants qui ont perdu leur emploi, qu'ils en aient trouvé ou non un nouveau par la suite, est aussi légèrement supérieure dans les Maritimes (23 %) et les Prairies (21 %) comparativement aux autres régions. De la même manière, la proportion des personnes sondées qui ont perdu leur emploi ou des heures de travail (ou les deux) est plus élevée dans les Maritimes (40 %) et les Prairies (40 %) qu'au Québec (37 %), en Colombie-Britannique (34%) et dans le Nord (27 %).

Cela étant dit, d'autres facteurs, dont l'âge, les revenus, le type d'emploi, l'identité et la présence d'un handicap ont beaucoup plus d'influence que la situation géographique lorsqu'on s'attarde à l'impact de la pandémie de COVID-19 sur l'emploi.

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail



Sous-échantillon : dans la population active

Q.24b

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

⁴ Le Nord comprend les trois territoires. Les résultats pour le Nord, lorsqu'ils sont présentés séparément, ne sont pas pondérés.

Âge

- La situation de l'emploi des jeunes travailleurs s'est davantage détériorée du fait de la pandémie que celle des travailleurs plus âgés⁵. On constate effectivement que les travailleurs de 18 à 34 ans, et particulièrement les plus jeunes d'entre eux, les 18 à 24 ans, sont beaucoup plus susceptibles d'avoir perdu leur emploi ou d'avoir réduit leurs heures de travail en raison de la pandémie, que les travailleurs de 35 ans et plus. Une personne sur quatre (26 %) âgée entre 18 et 24 ans et la même proportion (25 %) des personnes âgées entre 25 et 34 ans ont perdu leur emploi, tandis que 51 % des 18 à 24 ans et 45 % des 25 à 34 ans ont soit perdu leur emploi, soit vu leurs heures de travail réduites (ou les deux).

Genre

- Lorsque les premières restrictions sont intervenues au printemps 2020 pour contrôler la pandémie, les femmes ont été plus susceptibles de perdre leur emploi que les hommes. Au mois de décembre, cependant, alors que se déroulait la deuxième phase du Sondage sur l'emploi et les compétences, les données de Statistique Canada ont montré que l'écart entre les femmes et les hommes relativement à la perte d'emploi s'était considérablement rétréci, le taux d'emploi des femmes s'établissant à 96 % du niveau

pré pandémie, comparativement à 97 % pour les hommes⁶. Le Sondage sur l'emploi et les compétences a aussi révélé que les travailleurs des deux genres étaient pareillement susceptibles d'avoir perdu des heures de travail, leur emploi ou les deux, à cause de la pandémie. Fait notable toutefois, cet impact pratiquement identique est en soi sans précédent, les récessions antérieures au Canada ayant touché plus gravement les hommes que les femmes⁷.

Éducation et revenus

- Les travailleurs à faible revenu ont été beaucoup plus gravement touchés par la pandémie. Comparés aux travailleurs qui gagnent davantage, ils sont plus susceptibles d'avoir travaillé moins d'heures ou d'avoir perdu leur emploi⁸.
- Il en va de même pour les personnes qui n'ont pas de diplôme collégial ou universitaire : 43 % des personnes sans diplôme ou sans formation officielle postsecondaire et 45 % des personnes ayant suivi une formation professionnelle ont travaillé moins d'heures ou ont perdu leur emploi (ou les deux) en contexte de pandémie, par rapport à 36 % des diplômés de niveau collégial et 29 % des détenteurs d'un baccalauréat.

⁵ Ces résultats sont aussi généralement similaires à ceux de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada.

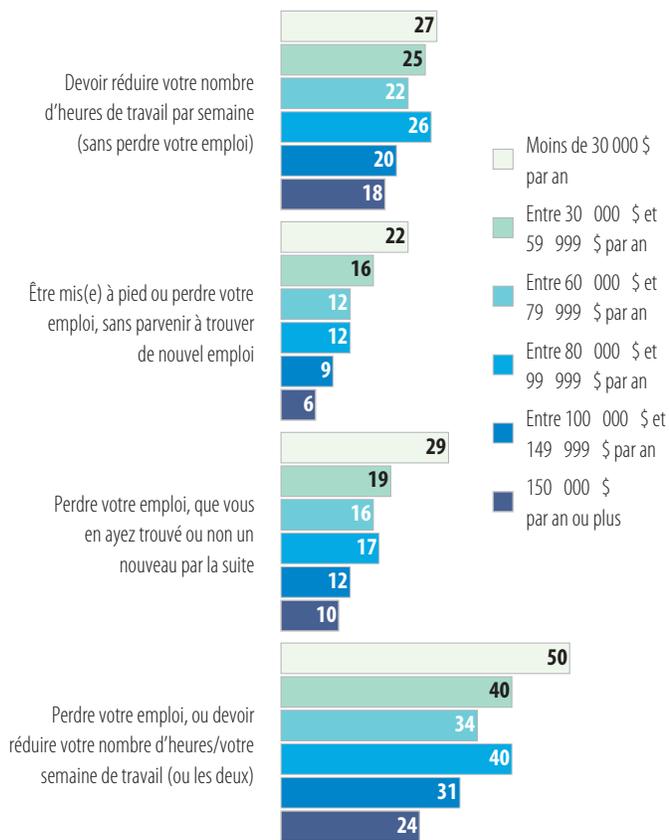
⁶ Se reporter au Tableau 14-10-0287-01 de Statistique Canada. Il est également important de souligner que la méthode et l'échantillonnage de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada et ceux du Sondage sur l'emploi et les compétences diffèrent en de nombreux points, notamment en ce qui a trait à l'âge des répondants et aux questions posées. Voir aussi les notes 2 et 3.

⁷ Ces chiffres ne tiennent pas compte des travailleurs qui ont quitté le marché du travail (c.-à-d. ceux qui ont perdu leur emploi sans en chercher un autre) du fait de la crise sanitaire, car les questions du sondage portant sur la perte d'emploi ou d'heures de travail ont été uniquement posées aux personnes qui font partie de la population active. Comme pour l'emploi, les données de Statistique Canada révèlent que, en décembre 2020, la différence entre les femmes et les hommes ayant quitté le marché du travail depuis le début de la pandémie était minime. De la même manière, les résultats des phases 1 et 2 du Sondage sur l'emploi et les compétences, réalisées entre mars et décembre 2020, montrent que la baisse de la proportion de la population âgée de 25 à 54 ans qui était au chômage ou en recherche d'emploi (la population active) a été similaire pour les femmes (78 % à 77 %) et les hommes (90 % à 88 %) (voir la note 2).

⁸ Il est à noter que les personnes sondées ont été invitées à faire état du revenu total de leur ménage en 2019, soit l'année qui a précédé la pandémie. Cela signifie, à la lumière des résultats du sondage, que celles qui avaient un faible revenu avant la pandémie étaient les plus susceptibles d'être par la suite durement touchées (et non simplement que la faiblesse de leur revenu a été la conséquence d'une réduction d'heures de travail ou d'une perte d'emploi pendant la pandémie).

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail

Par revenu du ménage



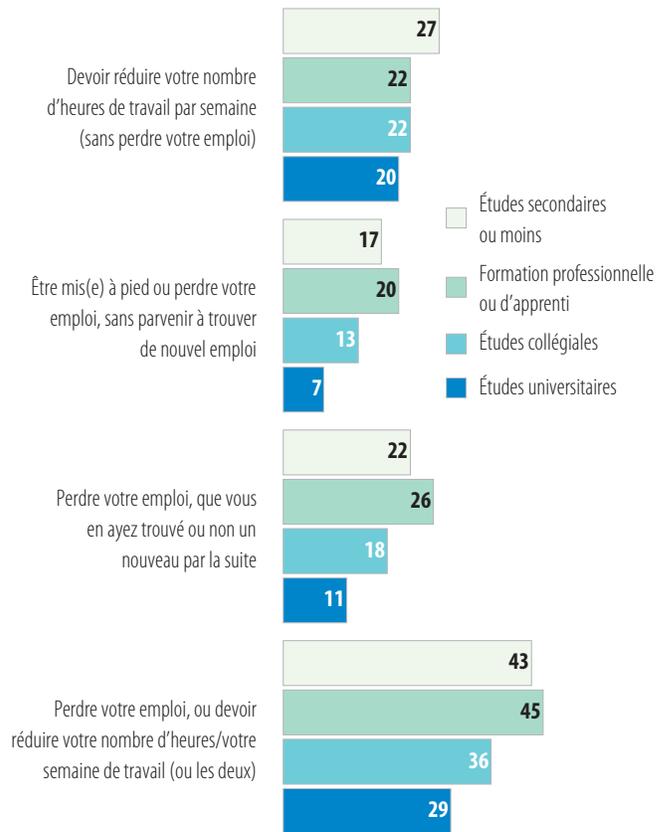
Sous-échantillon : dans la population active

Q.24b.

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail

Par niveau de scolarité



Sous-échantillon : dans la population active

Q.24b.

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

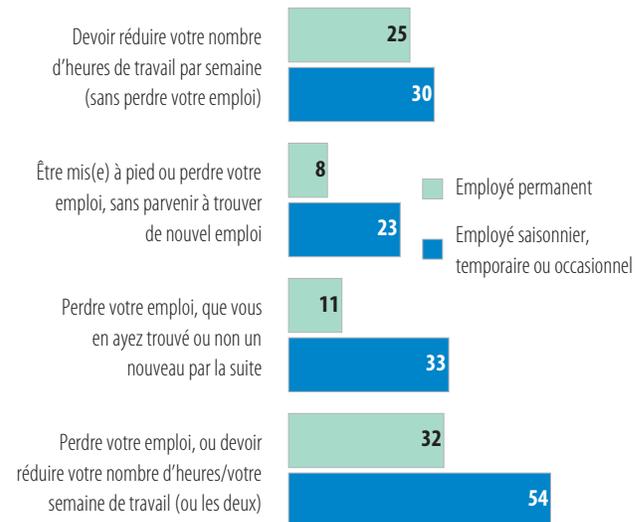
Statut professionnel et occupation

Sans surprise, les personnes ayant un emploi précaire, dont les travailleurs à temps partiel, saisonniers, temporaires ou occasionnels, ont été plus affectées que les autres par la pandémie.

- En fait, 37 % des employés à temps partiel ont vu leurs heures réduites comparativement à 22 % des employés à temps plein. Les employés à temps partiel (18 %) risquent aussi deux fois plus que les employés à temps plein (8 %) de perdre leur emploi sans en trouver un nouveau. Si l'on combine les différentes expériences, 26 % des employés à temps partiel ont perdu leur emploi (qu'ils en aient ou non trouvé un autre par la suite) comparativement à 11 % des employés à temps plein, et 55 % des employés à temps partiel ont perdu leur emploi ou ont travaillé moins d'heures (ou les deux) par rapport à 30 % des employés à temps plein.
- Les travailleurs saisonniers, temporaires ou occasionnels (33 %) sont trois fois plus susceptibles que les employés permanents (11 %) d'avoir perdu leur emploi en raison de la pandémie (qu'ils en aient ou non trouvé un autre par la suite).
- Les personnes qui occupent un emploi dans le domaine de la vente ou des services ont été plus sévèrement touchées que d'autres, notamment par le chômage. Ces travailleurs (24 %) sont cinq fois plus susceptibles que les professionnels et les cadres supérieurs (5 %) d'avoir perdu leur emploi sans en trouver un autre, du fait de la pandémie. Dans ce domaine, un travailleur sur deux (51 %) a perdu son emploi ou a dû travailler moins d'heures (ou les deux), comparativement à 38 % de ceux qui travaillent dans le domaine des métiers spécialisés, des transports ou de la main d'œuvre, 34 % des employés de bureau et 29 % des professionnels et des cadres supérieurs.

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail

Par statut professionnel



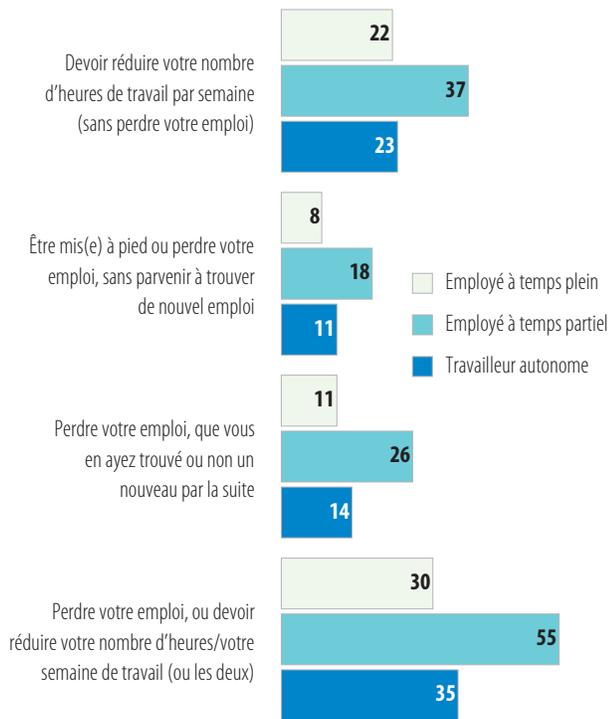
Sous-échantillon : dans la population active

Q.24b

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail

Par type d'emploi



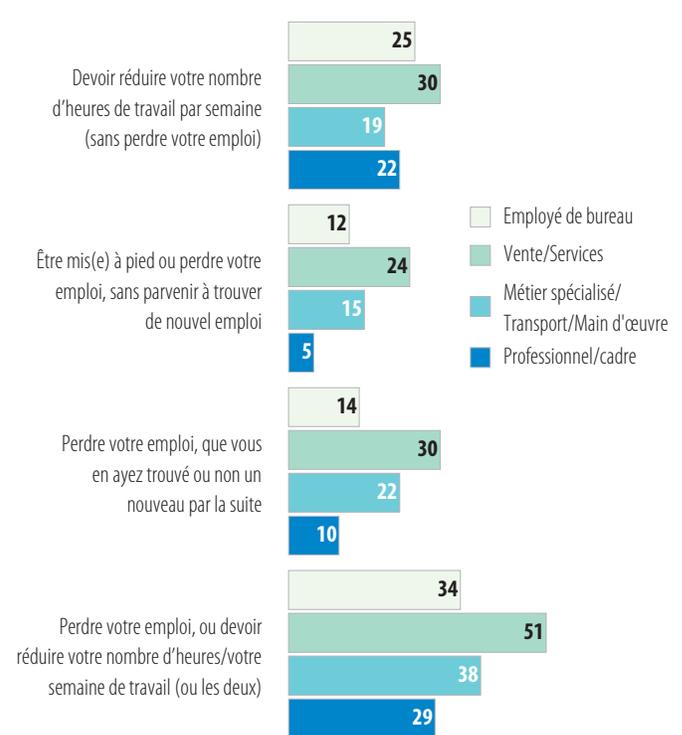
Sous-échantillon : dans la population active

Q.24b

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail

Par occupation



Sous-échantillon : dans la population active

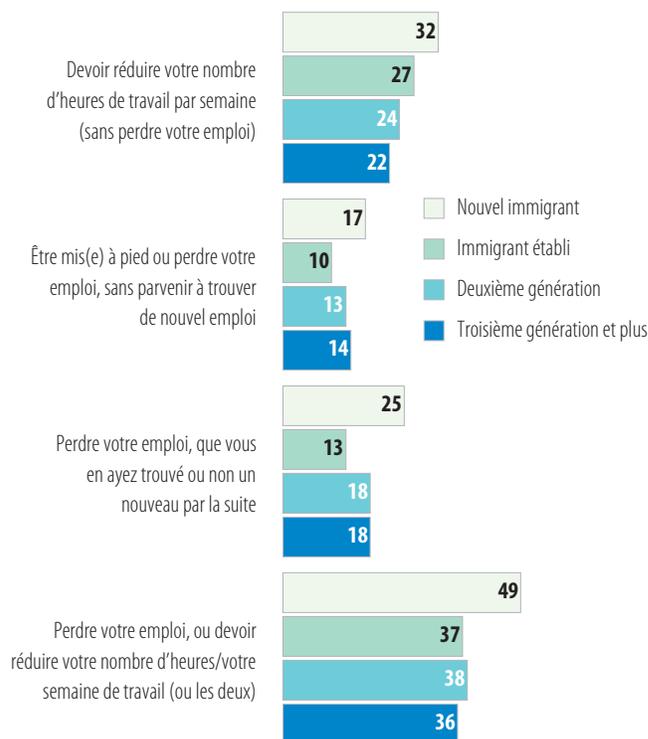
Q.24b

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

Personnes issues de l'immigration et identité raciale

- Les immigrants sont plus susceptibles d'avoir perdu leur emploi ou des heures de travail pendant la pandémie. Ce sont les nouveaux immigrants qui ont été le plus durement touchés, alors que l'expérience des immigrants établis diffère peu de celle des Canadiens et des Canadiennes de deuxième ou de troisième génération, ou plus. Un nouvel immigrant sur quatre (25 %) a perdu son emploi (qu'il en ait ou non trouvé un autre par la suite), alors qu'un sur trois (32 %) a vu ses heures de travail diminuées. En combinant ces expériences, un nouvel immigrant sur deux (49 %) a perdu son emploi ou a vu ses heures de travail diminuées (ou les deux).
- Les travailleurs racisés sont plus susceptibles que ceux qui s'identifient comme blancs d'avoir subi une baisse de leurs heures de travail ou d'avoir souffert du chômage à cause de la pandémie. En fait, 45 % des personnes racisées ont perdu leur emploi ou des heures de travail (ou les deux) comparativement à 32 % des personnes blanches. Les personnes qui se sont identifiées comme noires ont été particulièrement affectées : 52 % ont signalé avoir dû diminuer leurs heures de travail ou avoir perdu leur emploi (ou les deux)⁹. Il en va de même pour les travailleurs racisés qui sont aussi de nouveaux immigrants : dans ce cas, 55 % d'entre eux indiquent avoir dû diminuer leurs heures de travail ou avoir perdu leur emploi (ou les deux).

Impact de la pandémie de COVID-19 sur le travail Par personnes issues de l'immigration



Sous-échantillon : dans la population active

Q.24b

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

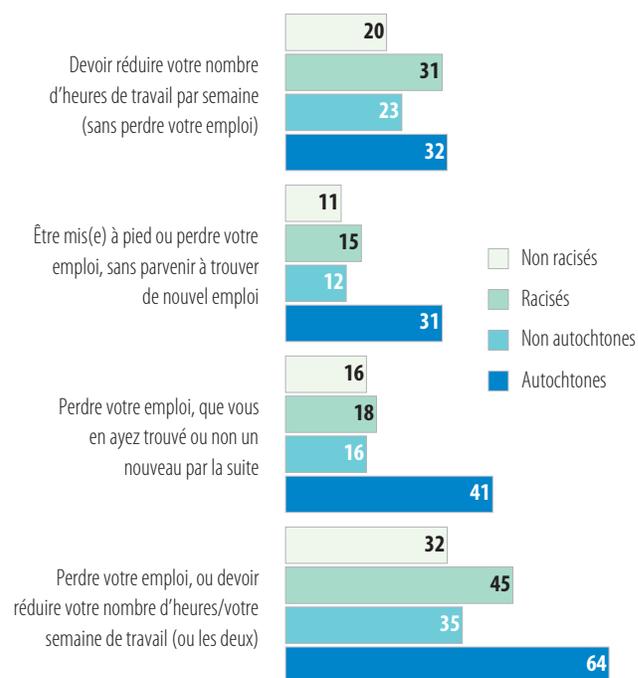
⁹ L'échantillon des répondants qui se sont identifiés comme noirs et qui font partie de la population active (et auxquels nous avons donc posé la question) est relativement modeste (n=96); il importe donc d'interpréter ces résultats avec prudence.

Autochtones

- Les personnes qui se sont identifiées comme autochtones ont été particulièrement affectées. Les Autochtones (31 %) sont deux fois et demie plus susceptibles que les personnes non autochtones d'avoir perdu leur emploi du fait de la pandémie, sans avoir réussi à en trouver un autre. Près de deux personnes sur trois (64 %) s'étant identifiées comme autochtones ont affirmé avoir perdu des heures de travail ou leur emploi, par rapport à 35 % du reste de la population. L'impact semble particulièrement important pour les personnes qui se sont identifiées comme faisant partie des Premières Nations et qui vivent au sein de leur communauté traditionnelle (cependant, il ne diffère pas grandement entre les hommes et les femmes autochtones).

Impact of COVID-19 pandemic on employment

Par identité



Sous-échantillon : dans la population active

Q.24b

Et en raison de la pandémie de COVID-19, avez-vous vécu l'une ou l'autre des situations suivantes?

Personnes handicapées

Les répondants ayant déclaré vivre avec un handicap physique ou intellectuel ou une différence qui limite le nombre ou le genre de leurs activités lors d'une journée type sont beaucoup plus susceptibles d'avoir vu diminuer leurs heures de travail ou d'avoir perdu leur emploi, que celles qui n'ont signalé aucun handicap ni aucune différence¹⁰. Une personne sur quatre ayant répondu qu'un tel handicap ou qu'une telle différence limitait *occasionnellement* le nombre ou le genre d'activités qu'elle peut faire pendant une journée type (24 %), et une sur cinq ayant affirmé que ses activités étaient *toujours ou souvent limitées* (20 %) ont perdu leur emploi sans en trouver un autre, conséquence de la pandémie, comparativement à 9 % de celles qui n'ont signalé aucun handicap ni aucune différence. Près d'une personne sur deux (48 %) ayant un handicap physique ou intellectuel ou une différence qui limite ses activités quotidiennes a déclaré avoir

perdu des heures de travail, connu une période de chômage temporaire ou perdu son emploi (ou les deux), par rapport à 31 % de celles qui n'ont signalé aucun handicap ni aucune différence. Ces chiffres reflètent en partie le fait que les personnes ayant déclaré vivre avec une différence ou un handicap physique ou intellectuel qui limite le nombre ainsi que le genre d'activités qu'elles sont capables de faire au cours d'une journée normale peuvent également avoir d'autres caractéristiques qui les rendent plus vulnérables aux effets néfastes de la pandémie. Par exemple, comparées aux personnes n'ayant pas déclaré de handicap ou de différence, ces personnes sont plus jeunes, moins susceptibles d'avoir terminé leur secondaire, plus susceptibles de travailler à temps partiel ou d'être employées dans le secteur de la vente ou dans celui des services, ont un faible revenu et sont plus susceptibles de s'identifier comme autochtones.

¹⁰ Voici la question qui a été posée dans le cadre du sondage : « Avez-vous un handicap physique, une différence cognitive, un handicap intellectuel, un trouble émotionnel ou psychologique ou encore un problème de santé qui limite le nombre ou le genre d'activités que vous pouvez faire au cours d'une journée type? Pour les besoins de cette question, veuillez ne tenir compte que des problèmes ou des difficultés qui durent depuis au moins six mois ou qui dureront selon toute probabilité pendant six mois ou davantage. »

Impact de la COVID-19 sur les revenus

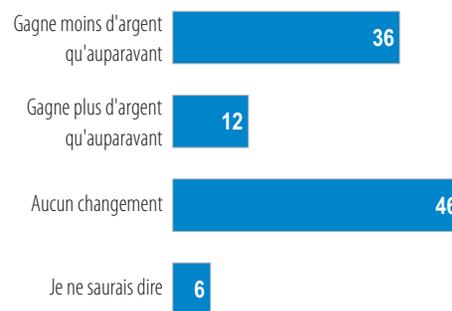
Un peu plus d'un travailleur canadien sur trois a déclaré que ses revenus avaient baissé à cause de la crise sanitaire, alors qu'un peu plus d'un travailleur sur dix a indiqué avoir gagné davantage. La possibilité d'une perte de gains au travail due à la pandémie diminue à mesure qu'augmentent les revenus, ce qui laisse entendre que la crise a plus de répercussions négatives sur les travailleurs à faible revenu et, ce faisant, creuse un peu plus l'écart des revenus au Canada.

Bien que certains travailleurs aient pu éviter d'être mis à pied, plusieurs ont vu leurs revenus s'amoinrir du fait de la pandémie. D'autres, cependant, ont gagné davantage d'argent qu'auparavant, peut-être parce que la pandémie les a forcés à travailler plus d'heures (par exemple, lorsqu'il fallait livrer des fournitures médicales ou assurer d'autres services essentiels).

Pour mieux comprendre ces expériences, le sondage a demandé aux travailleurs canadiens si le montant d'argent total qu'ils gagnent au travail avait changé en raison de la pandémie de COVID-19. De nombreux participants (46 %) ont répondu par la négative. Toutefois, 36 % des personnes sondées ont indiqué gagner moins d'argent qu'avant la pandémie, alors que 12 % ont déclaré gagner davantage.

Seules quelques variations régionales modestes ont été constatées pour l'ensemble des réponses à cette question. Les Albertains ont été plus enclins à affirmer qu'ils gagnaient moins d'argent qu'avant la pandémie (46 %), alors que les résidents des Territoires ont plutôt déclaré que leurs gains

Modification des revenus au travail en raison de la pandémie



Sous-échantillon : dans la population active

Q.24c

Est-ce que le montant d'argent total que vous gagnez au travail a changé en raison de la pandémie de COVID-19?

n'avaient pas changé (73 %) ¹¹. Dans les régions métropolitaines, les personnes vivant à Calgary/Edmonton (combinées) (46 %) et à Toronto (41 %) ont été plus portées à affirmer qu'elles gagnaient moins d'argent qu'avant la pandémie.

¹¹ Aussi, 47 % des résidents de l'Î.-P.-É ont déclaré gagner moins d'argent qu'auparavant en raison de la pandémie, mais la taille de l'échantillon des travailleurs dans cette province était relativement modeste (112, comparativement à 380 en Alberta). Le pourcentage dans les Maritimes est moindre (35 %).

Il existe à l'évidence un lien entre la fluctuation des heures de travail des Canadiens et des Canadiennes et leurs revenus, mais avec quelques exceptions notables.

- Comme on pouvait s'y attendre, la plupart des personnes (76 %) ayant indiqué que leurs heures de travail avaient été réduites ont également affirmé qu'elles gagnaient moins d'argent qu'auparavant. Néanmoins, près d'une personne sur quatre (23 %) dont les heures de travail avaient diminué n'avait pas gagné moins d'argent (probablement parce que la plupart étaient des employés à temps plein et non des employés rémunérés à l'heure).
- Une personne sur trois (35 %) ayant déclaré travailler plus d'heures depuis la pandémie a aussi indiqué qu'elle gagnait davantage. Bien que ce groupe soit beaucoup plus susceptible de gagner plus d'argent, les réponses donnent à penser que la plupart des personnes (64 %) qui travaillent plus d'heures le font sans recevoir de

rémunération supplémentaire. (Ces personnes-là sont plus susceptibles de travailler à temps plein qu'à temps partiel.)

- Celles qui ont perdu leur emploi pendant la pandémie, qu'elles en aient ou non trouvé un autre par la suite (61 %), sont beaucoup plus susceptibles de gagner moins d'argent qu'auparavant que celles qui ont conservé leur emploi (30 %). Une petite proportion (18 %) de celles qui ont perdu leur emploi a indiqué avoir gagné plus d'argent (ce groupe comprend de manière plus générale les jeunes travailleurs, les personnes qui occupent un emploi dans le secteur de la vente ou dans celui des services ou encore qui travaillent dans le domaine des métiers spécialisés, des transports ou de la main d'œuvre, de même que les personnes dont le travail est saisonnier).

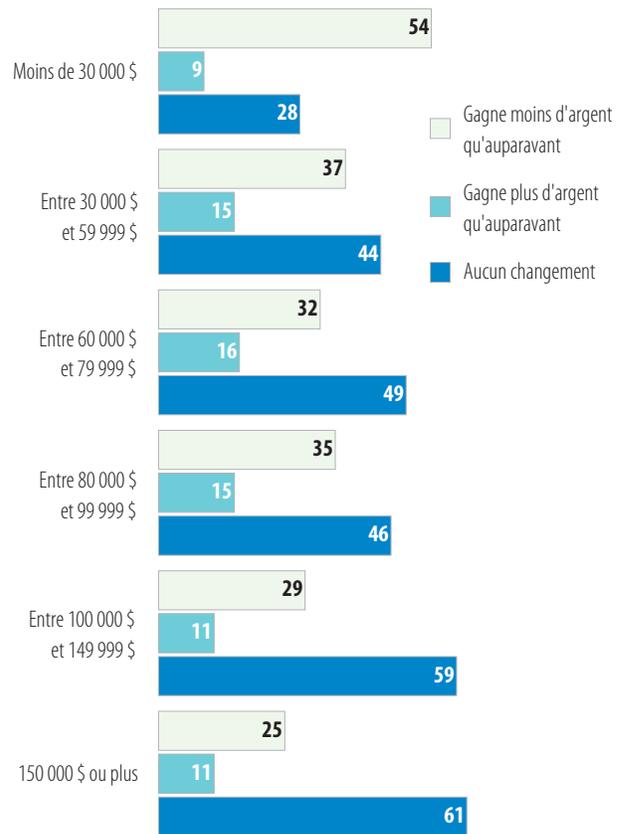
L'impact de la pandémie sur les revenus d'emploi varie également de manière considérable parmi d'autres groupes de la population.

Éducation et revenus

- La possibilité d'une perte de gains au travail causée par la pandémie diminue à mesure qu'augmentent les revenus, ce qui laisse entendre que la crise a davantage de répercussions négatives sur les travailleurs à faible revenu et, ce faisant, creuse un peu plus l'écart des revenus au Canada. Un travailleur sur deux dont le revenu du ménage est de 30 000 \$ par an ou moins, et environ un sur trois dont le revenu du ménage se situe entre 30 000 \$ et 100 000 \$ par an gagnent moins d'argent, comparativement à un sur quatre dont le revenu du ménage est supérieur à 100 000 \$ annuellement.
- Les travailleurs qui détiennent un diplôme universitaire (33 %) ou collégial (33 %) sont légèrement moins susceptibles de voir leurs revenus baisser à cause de la pandémie de COVID-19, que les travailleurs de métier non professionnels ou ayant une formation technique (38 %), ou que les travailleurs sans formation ou sans éducation postsecondaire (39 %).

Modification des revenus de travail en raison de la pandémie

Par revenu annuel du ménage



Sous-échantillon : dans la population active

Q.24c

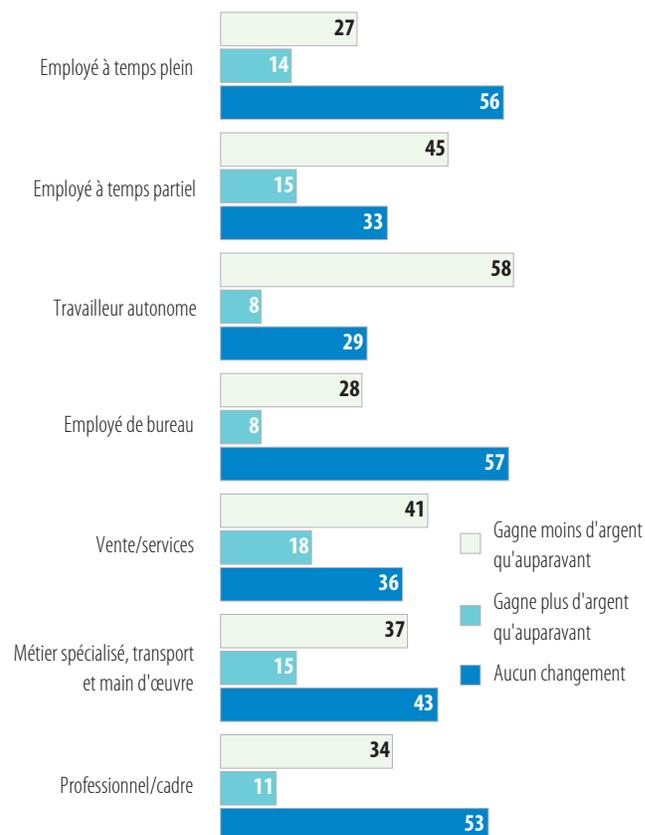
Est-ce que le montant d'argent total que vous gagnez au travail a changé en raison de la pandémie de COVID-19?

Statut professionnel et occupation

- La pandémie a eu un effet beaucoup plus néfaste sur les revenus des travailleurs indépendants ou à temps partiel que sur les travailleurs à temps plein. Les revenus de la majorité (56 %) des travailleurs à temps plein n'ont pas changé du fait de la pandémie, alors que seulement un travailleur à temps partiel sur trois et 29 % des travailleurs indépendants pouvaient en dire autant. À l'inverse, le revenu de la majorité (58 %) des travailleurs indépendants a diminué, tandis que 45 % des travailleurs à temps partiel et seulement 27 % des travailleurs à temps plein connaissaient des réductions de revenus.
- Un employé permanent sur deux (51 %) a affirmé que ses revenus n'avaient pas changé du fait de la pandémie, comparativement à un employé saisonnier, temporaire ou occasionnel sur trois (33 %). À l'inverse, 40 % des employés saisonniers, temporaires ou occasionnels ont indiqué que leurs revenus avaient diminué, comparativement à 33 % des employés permanents.
- Les employés de bureau (57 %), de même que les professionnels et les cadres supérieurs (53 %), sont plus susceptibles d'avoir conservé le même niveau de revenus depuis la pandémie que les personnes occupant d'autres types de postes. Les personnes qui occupent un poste dans le secteur de la vente ou des services (41 %) sont plus susceptibles d'avoir subi une baisse de revenus.
- Les travailleurs syndiqués (54 %) sont plus susceptibles que les non-syndiqués (46 %) d'avoir gardé le même niveau de revenus, et moins susceptibles d'avoir subi une baisse de revenus (24 % des travailleurs syndiqués gagnent moins d'argent en raison de la pandémie, comparativement à 38 % de ceux qui ne sont pas syndiqués).

Modification des revenus de travail en raison de la pandémie

Par statut professionnel et occupation



Sous-échantillon : dans la population active

Q.24c

Est-ce que le montant d'argent total que vous gagnez au travail a changé en raison de la pandémie de COVID-19?

Personnes issues de l'immigration et identité raciale

- Les Canadiens et les Canadiennes racisés ou faisant partie des nouveaux immigrants sont légèrement plus susceptibles que les autres de voir leurs revenus diminuer en raison de la pandémie, bien que, dans ce cas précis, les différences entre groupes soient relativement modestes. La différence s'accroît toutefois lorsque ces catégories sont combinées : 43 % des immigrants racisés, dont 46 % des récents immigrants racisés, ont des revenus inférieurs, comparativement à la moyenne, qui est de 36 %.

Autochtones

- Les Autochtones sont deux fois moins susceptibles que les personnes non autochtones de n'avoir observé aucun changement dans leurs revenus. Ils sont légèrement plus susceptibles que les autres d'avoir des revenus moindres (42 % contre 35 %), mais plus susceptibles de gagner davantage au travail du fait de la pandémie (28 % des travailleurs autochtones gagnent plus d'argent comparativement à 12 % des travailleurs non autochtones, ce qui s'explique en partie par le fait que les Autochtones occupent plus souvent des emplois saisonniers que permanents, et qu'ils sont plus susceptibles de travailler dans le domaine des métiers spécialisés, des transports ou de la main d'œuvre, où l'augmentation des revenus s'est révélée plus courante).

Personnes handicapées

- Les personnes qui ont déclaré avoir un handicap physique ou intellectuel ou encore une différence qui limite le nombre ou le genre d'activités qu'elles peuvent faire pendant une journée type sont plus susceptibles d'avoir vu leurs revenus baisser à cause de la pandémie; c'est le cas pour 44 % de celles dont les activités sont toujours, souvent ou occasionnellement limitées, comparativement à 31 % de celles qui n'ont signalé ni handicap ni différence.
- Une proportion nettement moindre de personnes dont les activités quotidiennes sont limitées (19 %) gagne davantage d'argent qu'auparavant, mais ce pourcentage est tout de même supérieur à celui des personnes qui déclarent gagner davantage sans qu'aucun handicap ni différence ne limite leurs activités (9 %).
- Une personne sur trois (32 %) dont les activités quotidiennes sont limitées a déclaré avoir les mêmes revenus qu'auparavant, par rapport à une personne sur deux (55 %) ayant affirmé n'avoir aucun handicap ni aucune différence qui limite ses activités.

Âge

- Les travailleurs de 35 ans et plus sont plus susceptibles de n'avoir constaté aucun changement dans leurs revenus du fait de la pandémie. Les jeunes travailleurs, par contre, sont plus susceptibles d'avoir eu des revenus soit supérieurs, soit inférieurs, ce qui suggère une plus grande pluralité de situations au sein de la jeune cohorte.

Genre

- L'impact de la pandémie sur les revenus des hommes et des femmes est généralement le même. Cependant, les femmes (37 %) sont légèrement plus susceptibles que les hommes (34 %) de gagner moins, tandis que les hommes (14 %) sont légèrement plus susceptibles que les femmes (11 %) de gagner davantage.

Tableau 1 : Modification des revenus en raison de la pandémie au sein de la population active
Par type de travailleur

Plus susceptibles que la moyenne de gagner moins d'argent qu'auparavant

Travailleurs indépendants	58 %
Travailleurs dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 30 000 \$ par année	54 %
Employés à temps partiel	45 %
Travailleurs dont les activités quotidiennes sont restreintes	44 %
Immigrants racisés	43 %
Albertains	46 %
Nouveaux immigrants	42 %
Autochtones	42 %
Travailleurs dans le secteur de la vente ou des services	41 %
Employés saisonniers, temporaires ou occasionnels	40 %
Travailleurs de 18 à 34 ans	39 %
Moyenne (au sein de la population active) =	36 %

Plus susceptibles que la moyenne de n'avoir constaté aucun changement dans leurs revenus

Résidents des Territoires	73 %
Travailleurs dont le revenu annuel du ménage est de 150 000 \$ ou plus par année	61 %
Employés de bureau	57 %
Employés à temps plein	56 %
Travailleurs de 55 ans et plus	54 %
Travailleurs syndiqués	54 %
Diplômés universitaires	53 %
Professionnels/cadres supérieurs	53 %
Employés permanents	51 %
Moyenne (au sein de la population active) =	46 %

Plus susceptibles que la moyenne de gagner plus d'argent qu'auparavant*

Autochtones	28 %
Travailleurs dont les activités quotidiennes sont restreintes	19 %
Travailleurs dans le secteur de la vente ou des services	18 %
Travailleurs de 18 à 34 ans	17 %
Moyenne (au sein de la population active) =	12 %

* À noter que les travailleurs de chacun des groupes de la population mentionnés sous cet astérisque sont également beaucoup plus susceptibles que la moyenne d'avoir perdu leur emploi en raison de la pandémie

Mesures de soutien d'urgence

Une personne sondée sur quatre a déclaré avoir reçu la PCU ou la PCUE, alors que cette proportion grimpe à plus de trois sur cinq pour les personnes ayant perdu leur emploi du fait de la pandémie. Les jeunes Canadiens et Canadiennes sont les plus nombreux à avoir reçu la PCU ou la PCUE.

Pour contrer les effets de la pandémie au Canada, le gouvernement a lancé un train de mesures d'urgence afin d'aider les travailleurs canadiens aux prises avec le chômage ou avec une baisse de revenus. La plus importante de ces mesures a sans conteste été la Prestation canadienne d'urgence (PCU), qui a permis aux travailleurs dans l'incapacité de travailler par suite de la pandémie de recevoir 2 000 \$ par mois pour pallier le manque de revenus. En parallèle, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE) a été versée aux étudiants et aux jeunes diplômés qui n'ont pas pu trouver de travail. La Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) est une autre mesure mise en place pour soutenir les employeurs qui ont subi des pertes de revenus et les aider à couvrir une partie du salaire de leurs employés. Par ailleurs, les Canadiens et les Canadiennes déjà admissibles à d'autres programmes, notamment l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), ont bénéficié d'une augmentation temporaire de leurs allocations.

Lors de la deuxième phase du Sondage sur l'emploi et les compétences, on a demandé aux Canadiens et Canadiennes s'ils avaient reçu, depuis le début de la pandémie de COVID-19 au Canada en mars 2020, une aide d'urgence sous la forme d'un ou plusieurs des six programmes du gouvernement cités dans

le questionnaire¹². Près d'un travailleur canadien sur deux a déclaré avoir obtenu de l'aide financière par l'entremise d'au moins un de ces programmes d'urgence. La prestation la plus fréquemment reçue a été la PCU, reçue par 19 % des adultes canadiens, suivie du versement unique supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH, dont a bénéficié 17 % de la population adulte. Seuls 6 % des adultes canadiens ont déclaré avoir reçu la PCUE, tandis qu'elle était accordée à 29 % des étudiants.

Un répondant sur quatre a déclaré avoir reçu la PCU ou la PCUE, les deux principales prestations offertes aux personnes ayant perdu leur emploi ou étant dans l'impossibilité de trouver du travail à cause de la pandémie. Cependant, cette proportion monte à près d'un sur trois pour la population active, et, plus important encore, à 62 % parmi les personnes ayant affirmé avoir perdu leur emploi du fait de la crise sanitaire.

Le versement de la PCU ou de la PCUE varie également au sein d'autres groupes en raison d'une perte d'emploi ou d'heures de travail à la suite de l'éclosion de la pandémie de COVID-19.

- Comparativement aux employés à temps plein (25 %), les employés à temps partiel (47 %), les travailleurs indépendants (39 %) et les chômeurs (35 %) étaient plus susceptibles d'avoir reçu la PCU ou la PCUE au moment du sondage. Les employés saisonniers, temporaires ou occasionnels (60 %) ont été également beaucoup plus susceptibles de recevoir l'une ou l'autre de ces prestations que les employés permanents (24 %).

¹² On peut s'attendre à ce que la proportion des répondants qui ont affirmé avoir bénéficié de l'un ou l'autre de ces programmes soit inférieure à la proportion réelle pour un certain nombre de motifs. Dans le cas des crédits qui ont été automatiquement accordés, par exemple, les bénéficiaires pourraient ne pas s'en être rendu compte ou ne plus s'en souvenir. En ce qui a trait aux prestations qui ont été accordées à la suite d'une demande écrite, les bénéficiaires pourraient ne pas se rappeler le nom officiel ou la description du programme. Dans d'autres cas, malgré le caractère confidentiel du sondage, les participants pourraient avoir été réticents à dévoiler le fait qu'ils avaient reçu des prestations, en raison d'articles parus dans les médias à cette époque qui mentionnaient que l'Agence du revenu du Canada pourrait exiger le remboursement de montants versés à certains bénéficiaires.

- Les jeunes Canadiens et Canadiennes sont plus nombreux à avoir reçu la PCU ou la PCUE. En fait, 51 % des femmes et 43 % des hommes entre 18 et 24 ans ont bénéficié de ces prestations, comparativement à 26 % des femmes et à 29 % des hommes entre 25 et 54 ans.
- Les personnes occupant un poste dans le secteur de la vente ou des services (38 %) ont été plus susceptibles de recevoir la PCU ou la PCUE que les personnes occupant d'autres types d'emploi (21 %).
- Les nouveaux immigrants (34 %) et les personnes racisées (36 %) ont été plus susceptibles que la moyenne de recevoir la PCU ou la PCUE.
- Les Autochtones (51 %) ont été deux fois plus susceptibles d'avoir reçu la PCU ou la PCUE que les personnes non autochtones (22 %).
- Les personnes qui ont déclaré avoir un handicap physique ou intellectuel ou encore une différence qui limite le nombre ou le genre d'activités qu'elles peuvent faire pendant une journée type (28 %) sont plus susceptibles d'avoir reçu la PCU ou la PCUE que celles qui n'ont signalé ni handicap ni différence (21 %).

Alors que la majorité des travailleurs ayant connu une période de chômage en raison de la pandémie ont reçu la PCU ou la PCUE, les personnes faisant partie des ménages à faible revenu n'en ont pas été plus nombreux à bénéficier, car cette aide ne leur était pas destinée prioritairement. Elle devait plutôt servir de revenu d'appoint aux travailleurs dont l'emploi avait été temporairement suspendu pendant la crise, quel qu'ait été leur revenu.

D'autres programmes d'aide d'urgence ont été mis sur pied précisément pour les ménages à faible revenu. Par exemple, bien que 17 % des adultes canadiens aient déclaré avoir reçu le versement unique supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH, cette proportion est supérieure (29 %) pour les Canadiens et Canadiennes dont le revenu du ménage est inférieur à 30 000 \$, elle atteint 49 % chez les personnes plus âgées de ce groupe, et 45 % des personnes ayant signalé avoir un handicap physique ou intellectuel ou bien une différence qui limite souvent ou toujours le nombre ou le genre d'activités qu'elles peuvent faire pendant une journée type et qui font également partie de ce groupe. Une personne âgée sur quatre (25 %) dont le ménage est à faible revenu a aussi déclaré avoir bénéficié d'une hausse du montant de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) ou du Supplément de revenu garanti (SRG) qu'elle recevait déjà. Environ une mère sur quatre ayant des enfants de 18 ans et moins et dont le ménage est à faible revenu a affirmé avoir reçu le versement unique supplémentaire du crédit pour la TPS/TVH, ainsi qu'une hausse du montant de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) qu'elle recevait déjà.

Dans l'ensemble, 54 % des adultes canadiens dont le revenu annuel du ménage est inférieur à 30 000 \$ ont déclaré avoir reçu au moins l'une des six prestations d'aide d'urgence indiquées dans le sondage, comparativement à 32 % des personnes dont le revenu annuel du ménage est de 150 000 \$ ou plus. Les Canadiens et les Canadiennes ayant de jeunes enfants à la maison (65 %) ont été également plus nombreux à recevoir au moins l'une des six prestations d'aide d'urgence que les ménages sans enfants à charge (41 %).

Tableau 2 : Prestations d'aide d'urgence versées

Par situation d'emploi

	Total (tous les adultes)	SITUATION D'EMPLOI ACTUELLE						Perte d'emploi en raison de la pandémie (sans avoir trouvé un nouvel emploi)
		Employé à à temps plein	Employé à temps partiel	Travailleur indépendant	Chômeur	Retraité	Étudiant	
Une prestation d'aide parce que vous avez dû cesser de travailler en raison de la pandémie de COVID-19, telle que la Prestation canadienne d'urgence (PCU), la Prestation canadienne de la relance économique (PCRE) ou la Prestation canadienne de maladie pour la relance économique (PCMRE)	19	21	36	33	34	3	23	53
Un paiement supplémentaire unique du crédit pour la TPS/TVH	17	8	12	12	15	29	13	11
Une hausse du montant de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE) que vous receviez déjà	6	7	7	6	5	1	5	10
Une hausse du montant de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) ou du Supplément de revenu garanti (SRG) que vous receviez déjà	6	2	5	5	0	17	3	8
Une prestation d'aide parce que vous étiez un(e) étudiant(e) et que vous n'avez pas été en mesure de trouver du travail en raison de la pandémie de COVID-19, telle que la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants (PCUE)	6	5	14	6	2	0	29	12
Une subvention versée à une entreprise dont vous êtes propriétaire, pour vous aider à payer les salaires de vos employé(e)s ou votre loyer commercial	3	4	6	6	2	0	2	10
Un report de paiement sur votre prêt hypothécaire ou vos impôts	3	3	3	2	3	1	3	5
La PCU ou la PCUE (ou les deux)	24	25	47	39	35	3	52	62
Aucun de ces choix	54	61	38	43	51	57	41	24

Q.33a

Avez-vous reçu, à n'importe quel moment depuis que la pandémie de COVID-19 a débuté au Canada en mars de cette année, l'une ou l'autre des prestations d'aide d'urgence suivantes du gouvernement? (Sélectionnez tout ce qui s'applique.)

Impact des mesures de soutien d'urgence

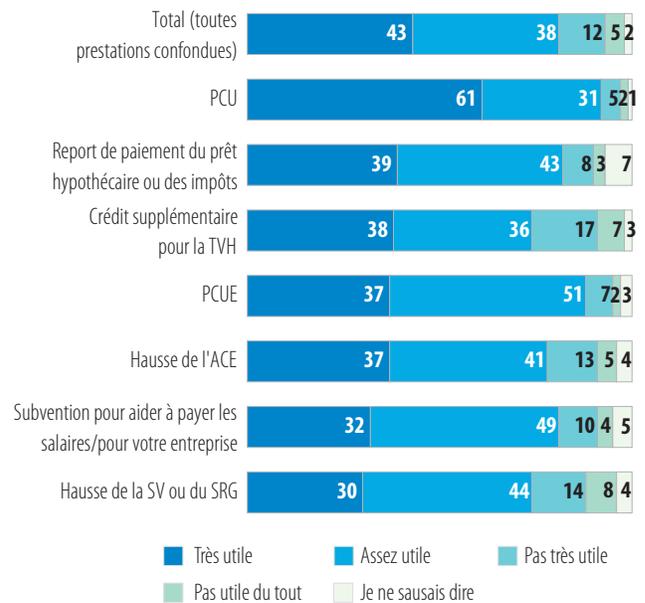
Quatre Canadiens et Canadiennes sur cinq qui ont bénéficié de l'une ou de plusieurs des mesures de soutien d'urgence mises en place par le gouvernement fédéral en réponse à la pandémie ont affirmé que ces prestations les avaient aidés. Les bénéficiaires de la PCU sont les plus susceptibles, et de loin, de considérer ces mesures d'urgence comme ayant été utiles.

La plupart des Canadiens et des Canadiennes qui ont obtenu un soutien d'urgence de la part du gouvernement fédéral pour atténuer les effets de la pandémie ont déclaré que cette aide leur avait été utile. En fait, quatre bénéficiaires sur cinq (81 %) ont trouvé que les prestations d'aide d'urgence avaient été très utiles (43 %) ou assez utiles (38 %), par rapport à 17 % qui ont déclaré qu'elles n'étaient pas très utiles (12 %) ou pas du tout utiles (5 %).

Les bénéficiaires de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), mise en place pour suppléer au manque de revenus des personnes forcées d'arrêter de travailler en raison de la pandémie, sont les plus susceptibles, et de loin, de considérer ces mesures d'urgence comme ayant été utiles; en effet, 61 % des bénéficiaires ont déclaré trouver les prestations très utiles, et neuf personnes sur dix (91 %) ont affirmé qu'elles étaient très ou assez utiles. (Il est à noter que la question portait sur l'utilité de toutes les prestations d'aide d'urgence reçues et non sur une aide en particulier, comme la PCU.)

Les prestations d'aide d'urgence ont été perçues comme particulièrement utiles par les bénéficiaires de la PCU qui sont travailleurs indépendants (80 %), mais aussi par la majorité des employés à temps plein (57 %) ou à temps partiel (58 %), ou par ceux qui ont perdu leur emploi et n'en ont pas trouvé d'autre (61 %). Les femmes ayant reçu la PCU (66 %) sont un peu plus susceptibles que les hommes dans la même situation (56 %) à déclarer que ces prestations leur ont été très utiles.

Utilité des prestations de soutien d'urgence
Par type de prestation reçue



Q33b

Dans l'ensemble, dans quelle mesure avez-vous trouvé utiles les prestations d'aide d'urgence que vous avez reçues?

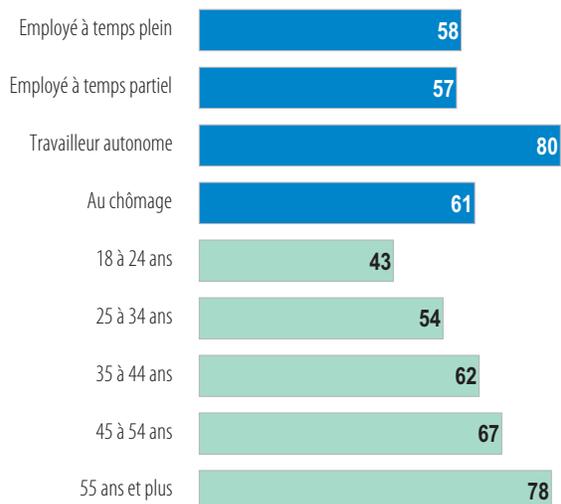
Parmi les bénéficiaires de la PCU, la proportion de ceux qui ont trouvé les prestations reçues comme ayant été très utiles augmente sensiblement avec l'âge, soit de 43 % pour les 18 à 24 ans jusqu'à 78 % pour les 55 ans et plus. Les jeunes bénéficiaires de la PCU sont toutefois plus susceptibles d'indiquer que les prestations qu'ils ont reçues ont été assez utiles, ce qui signifie que le total des jeunes ayant affirmé que les prestations avaient été très ou assez utiles est semblable à celui relevé dans les autres groupes d'âge (et très élevé).

Il n'est pas surprenant de constater que les personnes ayant reçu d'autres types de prestations en fonction de leur situation particulière ont une opinion favorable concernant les prestations d'aide d'urgence en général. Par exemple, 54 % des étudiants qui ont reçu la PCUE ont déclaré que ces prestations leur avaient été très utiles, et 96 % ont trouvé qu'elles avaient été très ou assez utiles. Parmi les parents avec enfants de 18 ans ou moins à la maison qui ont bénéficié d'une hausse du montant de l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), 38 % ont trouvé cette aide d'urgence très utile, tandis que 78 % l'ont trouvée très ou assez utile.

Enfin, seul un modeste écart a été constaté parmi les groupes de revenus, 43 % des personnes au ménage à faible revenu, 41 % de celles au ménage à revenu moyen et 49 % de celles au ménage à revenu plus élevé ayant affirmé que les prestations d'aide d'urgence reçues leur avaient été très utiles¹³. On observe la même similarité parmi les bénéficiaires de la PCU; dans ce cas en particulier, 62 % des personnes au ménage à faible revenu, 58 % de celles au ménage à revenu moyen et 63 % de celles au ménage à revenu plus élevé ont déclaré que les prestations d'aide d'urgence reçues leur avaient été très utiles.

Utilité des prestations de soutien d'urgence parmi les bénéficiaires de la PCU

Très utile, par statut professionnel et groupe d'âge



Q33b

Dans l'ensemble, dans quelle mesure avez-vous trouvé utiles les prestations d'aide d'urgence que vous avez reçues?

¹³ Les tranches de revenus dans ce cas sont les suivantes : moins de 60 000 \$ par an; 60 000 \$ à 99 999 \$ par an; 100 000 \$ et plus par an. L'année de référence du revenu annuel est 2019, soit avant l'écllosion de la pandémie.

Soutien de la part des employeurs

Deux employés sur trois sont d'avis que leur employeur les a soutenus pendant qu'ils s'adaptent à leur nouvelle situation professionnelle imposée par la pandémie de COVID-19. Fait à souligner, les personnes qui ont été appelées à travailler à domicile au moins quelques jours par semaine, de même que les employés ayant de jeunes enfants à la maison, ont été plus nombreuses à indiquer que leur employeur les avait soutenus.

Pendant que le gouvernement mettait en place une série de mesures d'aide pour les Canadiens et les Canadiennes affectés par les perturbations de la pandémie de la COVID-19, les entreprises ont pu également aider leurs employés à gérer les changements au travail. Par exemple, les employeurs ont pu donner à leurs employés davantage de flexibilité concernant les heures de travail et les échéanciers pour tenir compte de leur situation professionnelle inhabituelle, notamment le fait de travailler chez eux ou de devoir concilier les exigences professionnelles avec la présence des enfants dont l'école se faisait à distance.

Dans l'ensemble, les employés canadiens ont une opinion favorable de la manière dont leur employeur les a aidés. Deux employés sur trois (68 %) estiment que leur employeur les a beaucoup soutenus (27 %) ou assez soutenus (41 %) pendant qu'ils s'adaptent à leur nouvelle situation professionnelle causée par la pandémie de COVID-19. Seul un répondant sur quatre (24 %) a déclaré que son employeur n'avait pas été très utile (15 %) ou n'avait pas été utile du tout (9 %) (alors que 8 % n'ont pas su répondre).

Les employés travaillant dans deux grandes régions métropolitaines du Canada, soit Toronto (78 %) et Vancouver (75 %), sont plus enclins que la moyenne à déclarer que leur employeur

a été assez ou très utile. Mentionnons plus particulièrement que les personnes qui ont été appelées à travailler à domicile au moins quelques jours par semaine (77 %) durant la pandémie ont été plus nombreuses que celles ayant continué de se rendre sur leur lieu de travail (62 %) à affirmer que leur employeur les avait soutenus. Les employés ayant de jeunes enfants à la maison ont été légèrement plus nombreux que la moyenne à l'affirmer également.

Bien que la majorité des employés dans tous les groupes de revenus aient déclaré que leur employeur les avait aidés à gérer les changements liés à leur situation professionnelle, ceux dont le revenu du ménage est élevé ont été légèrement plus enclins à adopter ce point de vue. En ce qui a trait à cette question, il y a peu de divergences d'opinions entre les personnes qui ont signalé avoir un handicap physique ou intellectuel ou encore une différence qui limite le nombre ou le genre d'activités qu'elles peuvent faire pendant une journée type et celles qui n'ont signalé ni handicap ni différence.

La satisfaction relative des employés à ce sujet est également illustrée par les réponses à une question ouverte, par laquelle les employés étaient invités à indiquer toute autre chose qu'ils auraient aimé que leur employeur fasse pour les aider à gérer les changements au travail engendrés par la pandémie de COVID-19. La majorité des employés (62 %) ont choisi de ne pas répondre à cette question, ce qui donne à penser que rien ne leur venait spontanément à l'esprit. Hormis ces cas, la réponse la plus courante (15 %) a été « non » ou « tout est beau », ce qui signifie qu'il n'y a rien de particulier que ces employés auraient aimé que leur employeur fasse pour les aider davantage pendant la pandémie.

Les mesures évoquées par un certain nombre de personnes couvrent un large éventail d'actions, dont chacune n'a pas recueilli plus de 5 % d'adhésion. Notamment :

- Suivre plus adéquatement les protocoles de sécurité (entre autres, port du masque, distanciation sociale et meilleur accès à de l'équipement de protection individuelle) (4 %);
- Mieux communiquer — ou davantage — les renseignements ou les orientations sur les plans à court et à moyen terme (3 %);
- Permettre aux employés de travailler à domicile pour qu'ils n'aient pas à réintégrer leur bureau avant la fin complète de la pandémie (3 %);
- Augmenter la rémunération ou octroyer des congés de maladie payés (3 %);
- Fournir un meilleur accès à la technologie ou au matériel de bureau requis pour travailler à domicile, davantage de fonds pour installer un bureau à la maison, ou plus de formation sur le travail à distance (3 %);
- Faire preuve de plus de compassion ou de compréhension envers les besoins des employés, fournir un meilleur soutien ou reconnaître le travail des employés (3 %);
- Augmenter (ou ne pas réduire) les heures de travail ou les avantages (3 %);
- Permettre plus de souplesse au travail, notamment en instaurant un horaire flexible ou en réduisant les heures (2 %).

Notons que la question portait précisément sur la gestion de l'impact de la pandémie, et non sur les conditions de travail en général. Le fait que la plupart des employés aient choisi de ne rien répondre à cette question laisse supposer qu'ils reconnaissent que les défis posés par la pandémie sont indépendants de la volonté des employeurs et qu'il n'existe que peu de façons d'éviter les perturbations qu'elle entraîne, sinon aucune.

